



LIVRET D'ACCUEIL
EHPAD LES RÉSIDENCES SAINT ANTOINE

NOUS SOMMES

LÀ

**POUR VOUS
SOUTENIR**



BIENVENUE DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT

Madame, Monsieur,

Ce livret va vous permettre de découvrir l'ensemble des prestations que nous vous proposons à la Résidence Saint-Antoine et vous guider dans votre nouveau cadre de vie en répondant aux principales questions que vous pouvez vous poser.

L'ensemble de l'équipe reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations et résoudre au mieux les éventuelles difficultés que vous pourriez rencontrer.

Notre préoccupation principale est de vous apporter la sécurité, le confort et le bien-être dont vous avez besoin. Nous déployons ainsi toute notre énergie pour vous offrir un accompagnement personnalisé et de qualité.

Dans un souci constant d'amélioration de la prise en charge proposée, nous évaluerons régulièrement votre niveau de satisfaction et prendrons en compte vos attentes dans la mesure de nos possibilités.

L'ensemble du personnel se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue à la Résidence Saint-Antoine des Hauts-Buttés.

Anne DAREYS

Directrice de l'EHPAD Les Résidences Saint Antoine



SOMMAIRE

4 /

Présentation de l'établissement

6 /

L'admission dans notre établissement

7 /

Une équipe pluri-professionnelle à votre disposition

12 /

Nos locaux

14 /

Les services de la structure

18 /

Votre participation à la vie de l'établissement

19 /

Notre situation géographique



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT



74

chambres simples

dont

15

chambres en unité
de vie protégée
Alzheimer

Situé dans le hameau des Hauts-Buttés, commune de Monthermé, « Les Résidences Saint Antoine » est un Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Il héberge des personnes seules et/ou des couples âgés d'au moins 60 ans, ainsi que, par dérogation, des personnes de moins de 60 ans.

L'établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale départementale.



Il dispose de 74 chambres simples dont 15 places en unité protégée Alzheimer, dénommée « Les Tilleuls » au bâtiment C, et est organisé en 4 secteurs sur 3 niveaux :

- Les Hêtres : 5 places au niveau -1, bâtiment B
- Les Érables : 15 places au niveau 0, bâtiment B
- Les Merisiers : 14 places au niveau 0, bâtiment A
- Les Chênes : 12 places au niveau 1, bâtiment B
- Les Charmes : 13 places au niveau 1, bâtiment B

Etablissement de la Croix-Rouge française, l'EHPAD est administré et géré par une Directrice, Mme DAREYS.

La Croix Rouge française vous propose des possibilités d'hébergement et d'accompagnement adaptées selon vos besoins :

- en séjour permanent (71 places). L'unité propose des activités adaptées aux résidents.
- en unité de vie protégée (15 places). L'unité de vie protégée est une unité de petite taille sécurisée accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. L'unité propose des activités adaptées aux résidents.
- en séjour temporaire (3 places), pour tout besoin de répit ou d'organisation familiale, sociale, professionnelle de votre aidant ; pour « tester » la vie en établissement ou encore en sortie d'hospitalisation avant un retour à domicile.
- en Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (14 places) dans lequel nous proposons des activités sociales et thérapeutiques, individuelles et collectives afin de maintenir ou réhabiliter les capacités fonctionnelles, cognitives ou sensorielles des résidents. Certains résidents y ont accès, sur des critères précis conformes à la réglementation pour ce type d'équipement.



L'ADMISSION DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT



Vous êtes invité à visiter la structure avec vos proches et à rencontrer les membres de l'équipe. Le dossier d'inscription vous est remis sur demande.

Avant toute admission, le dossier d'inscription (administratif et médical) dûment complété devra être remis à l'établissement ou transféré via le dispositif régional mis en place (trajectoire).

A l'issue de la visite de pré-admission, et après avis du médecin coordonnateur, l'admission est prononcée par la directrice de l'établissement.

Lors de votre accueil, il vous est remis le règlement de fonctionnement. Vous signerez également le contrat de séjour qui fixe les modalités et la durée de votre accompagnement. Dès votre entrée, nous sommes à votre écoute pour connaître vos attentes, besoins, satisfactions quant à votre intégration dans notre établissement.



Deux mois après votre admission, nous vous proposons de remplir un questionnaire de satisfaction afin de faire un bilan de votre entrée.

Un projet personnalisé sera élaboré ou actualisé avec vous et votre proche (si vous le souhaitez) sur la base de vos attentes et besoins 6 mois après votre entrée.

Vous (ou votre représentant légal) avez la possibilité d'exercer par écrit un droit de rétractation dans les quinze jours qui suivent la signature du contrat de séjour (ou l'admission si celle-ci est postérieure à la signature du contrat de séjour) sans autre contrepartie que l'acquiescement du prix de la durée du séjour effectif.

UNE ÉQUIPE PLURI- PROFESSIONNELLE À VOTRE DISPOSITION



L'équipe administrative



DEBRAND Marielle
L'agent d'accueil
03.24.53.00.62

« Je suis à votre disposition pour tout renseignement concernant le fonctionnement et le confort de votre accompagnement ; je m'occupe du suivi de votre dossier administratif, de votre courrier et de vos abonnements »



GUILLAUME Marine
La comptable
03.24.53.00.62

« Je m'occupe du suivi de la facturation et de la comptabilité. Je reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives ou lors de soucis de facturation. »

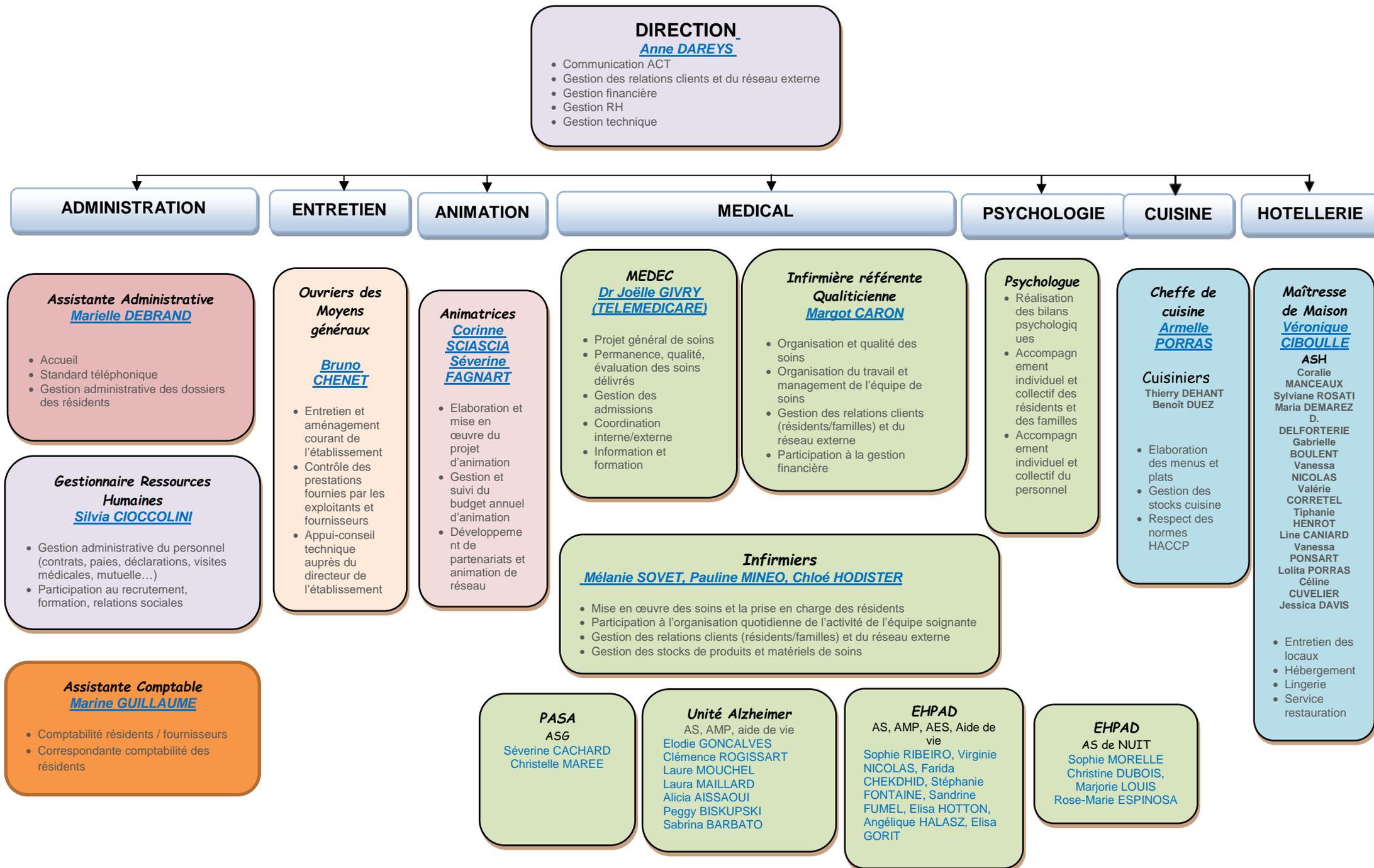


DAREYS Anne
La Directrice
03.24.53.59.15 / 07.79.31.77.40

« Je suis responsable de la conformité de la gestion de la résidence et notamment de la qualité des services rendus aux résidents. Je suis garant de la sécurité des installations, de la compétence des équipes, du confort des résidents. Je mobilise les ressources de l'environnement professionnel de la Résidence pour que les résidents bénéficient de la meilleure qualité d'accueil, d'accompagnement et de soins. »



L'organigramme



L'équipe médicale et paramédicale

L'établissement dispose d'un personnel médical et paramédical assurant une permanence des soins 24H/24.



Joëlle GIVRY
Le médecin coordonnateur
03.24.53.00.62

« J'interviens dans le cadre d'une convention avec Télémédicare. Je m'occupe de coordonner les professionnels de santé intervenant dans l'établissement pour que votre parcours de soin soit adapté et cohérent au regard de vos besoins. Je m'assure de la compétence des soignants et de la conformité des pratiques. Je n'ai le droit de prescrire qu'en cas d'urgence. Rassurez-vous : la douleur est une urgence. »



Margot CARON
L'infirmière coordinatrice
03.24.53.59.14

« J'encadre et anime l'équipe soignante afin de garantir vos soins, conformément à votre projet de soins. Je gère le matériel médical. J'organise les hospitalisations et les retours d'hospitalisations. Je suis garante de la continuité des soins. »



Les infirmiers

« Je réalise vos soins infirmiers qu'ils soient de traitement et de confort dans le respect de la prescription du médecin traitant. Je m'assure que les autres soins sont réalisés conformément à votre projet de soins. Je prends les rendez-vous pour les consultations. »



L'aide-soignant, l'aide-médico-psychologique et l'auxiliaire de vie

« Je vous aide dans vos actes de la vie courante (repas, déplacements, déplacements, installation...) le jour et la nuit et dispense vos soins d'hygiène et de confort. »



Chabba ALFAOUI
L'ergothérapeute
03.24.53.00.62

« J'évalue votre autonomie motrice et sensorielle ; je vous propose des moyens et activités thérapeutiques afin de favoriser votre autonomie. J'aide les autres soignants à préserver votre confort. »



NOM
Le psychologue
03.24.53.00.62

« Je m'assure que votre vie dans la maison vous satisfait. Je viendrai vous voir pour faire un bilan. Vous pouvez m'appeler si vous n'avez pas le moral. »



Les professionnels de santé libéraux



Le médecin traitant

Vous avez le libre choix de votre médecin traitant. Il prend en charge votre suivi médical, en lien avec notre personnel soignant et le médecin coordonnateur de l'établissement. Il est votre interlocuteur et celui de votre famille pour toute question relative à votre état de santé.



Des pédicure(s), podologue(s), kinésithérapeute(s), orthophoniste(s) peuvent intervenir dans l'établissement selon vos besoins. La plupart de ces professionnels interviennent suite à une prescription du médecin traitant et ils sont le plus souvent sous statut libéral.

Vous avez le choix de vos intervenants libéraux et le règlement des consultations est à votre charge - remboursé par les organismes d'assurance maladie. L'établissement vous propose une liste de professionnels et vous invite à les contacter.



Les équipes d'hôtellerie et de restauration



Les agents de service d'hôtellerie

« Je vous apporte votre petit déjeuner le matin. Je fais le ménage tous les jours dans votre chambre, dans les salons, les couloirs et les locaux de service, je sers à table, je distribue le linge dans les chambres »



Véronique CIBOULLÉ La Maîtresse de maison

03.24.53.00.62

« Je suis en charge des prestations hôtelières de l'établissement. J'organise les différents services (ménage, blanchisserie, restauration...) et m'assure de la qualité de l'offre fournie »



Armelle PORRAS La cheffe de cuisine

03.24.53.00.62

« Nous vous proposons une alimentation variée et équilibrée, cuisinée sur place en tenant compte de vos goûts et habitudes et régimes alimentaires. Nous sommes salariés de l'établissement et avons un prestataire nommé VITALREST pour l'approvisionnement des denrées et la proposition des menus ».



Bruno CHENET L'agent de maintenance

03.24.53.00.62

« Je m'assure que vous êtes bien installé dans votre chambre – installation et réglage de la télévision, d'autres outils numériques, le cas échéant, des meubles, des tableaux. Je suis responsable de la sécurité du bâtiment et des équipements de la maison. Je peux effectuer de petites réparations. »



La coiffeuse

La coiffeuse intervenant dans l'établissement sont également à votre disposition, ses tarifs et ses horaires sont affichés. L'agent d'accueil ou l'animateur se tiennent à votre disposition pour prendre rendez-vous.



Corinne SCIASCIA Séverine FAGNARD

Les animatrices

03.24.53.00.62

« Je propose chaque semaine un programme d'activité différent. Je vous rencontre à votre arrivée pour que vous me fassiez part de vos préférences et des activités que vous avez toujours privilégiées. Je participe à votre projet personnalisé et évalue votre intérêt pour les activités auxquelles vous avez participé. Régulièrement, je reviens vers vous pour sélectionner de nouvelles activités.»

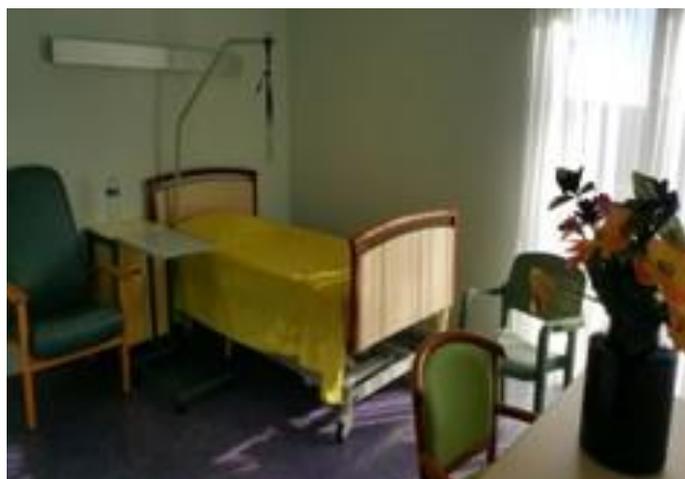
NOS LOCAUX



Votre chambre

Chaque chambre est d'une superficie minimum de 20 m² et bénéficie des équipements suivants :

- Salle de bain adaptée avec WC
- Lit médicalisé
- Prise de téléphone
- Prise de télévision
- Appel malade
- WIFI



Celle-ci peut être personnalisée avec votre mobilier. Un contrôle de sécurité des installations sera effectué. Tout équipement dangereux pourra être ôté de la chambre.

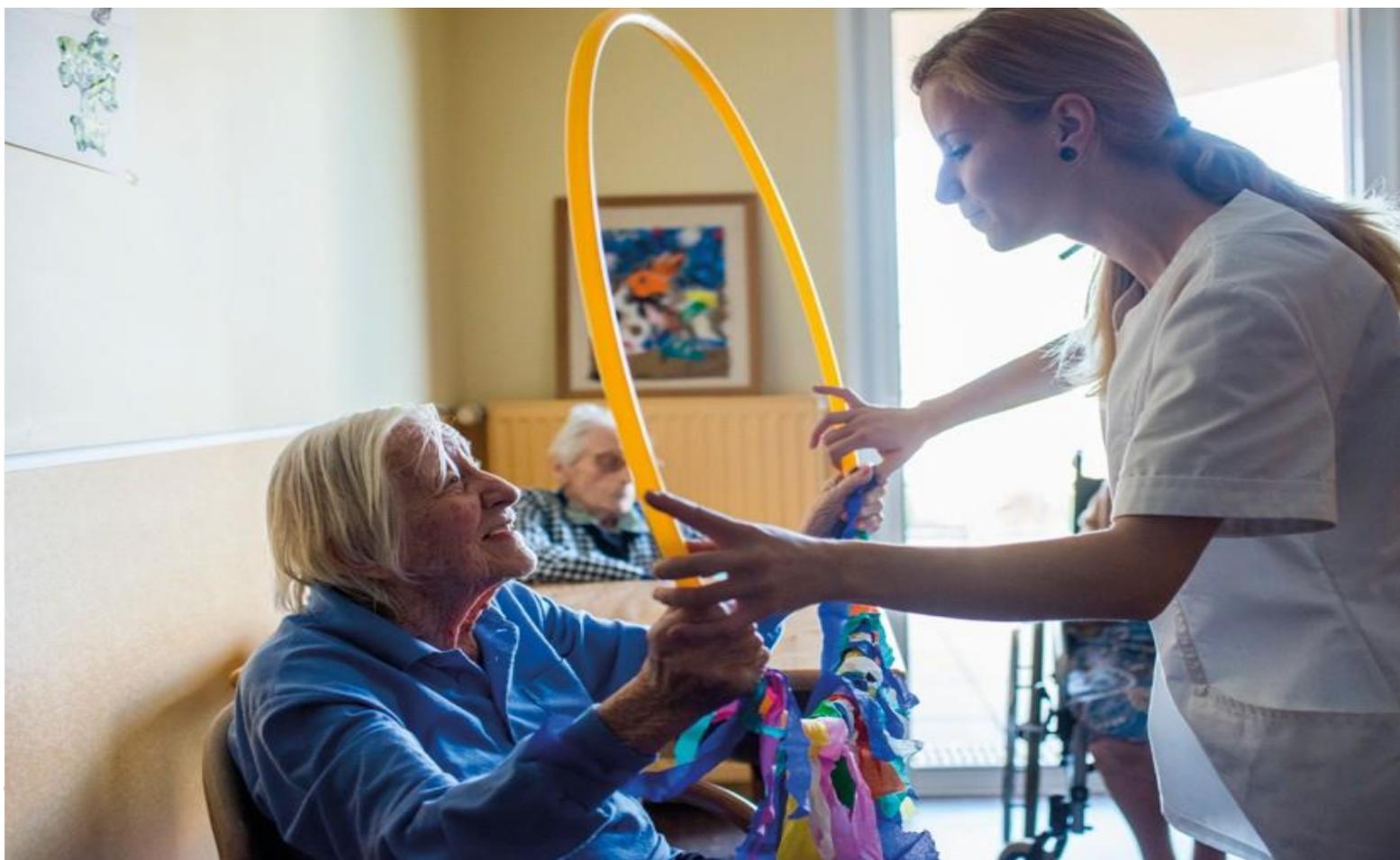


Les aliments laissés dans la chambre par la famille sont sous la responsabilité de la famille. Attention aux problèmes de conservation – intoxication !



Les espaces communs

- ✚ Un hall d'accueil
- ✚ Plusieurs salons de détente
- ✚ Une grande salle de restauration dont une partie est aménagée pour partager un repas avec des visiteurs
- ✚ Une salle d'animation
- ✚ Une bibliothèque
- ✚ Une « tisanerie », lieu de rencontre et de détente disposant d'un espace cafétéria ouvert à tous, d'un écran géant de télévision et d'un espace vert composé d'un arbre naturel
- ✚ Un salon de coiffure
- ✚ Une salle de kinésithérapie équipée de divers équipements (vélos, tapis roulant, ...)
- ✚ 3 salles de bains médicalisées
- ✚ Un espace Snoezelen, lieu de stimulation multisensorielle dans une ambiance apaisante et sécurisante



LES SERVICES DE LA STRUCTURE



Les repas

Les petits déjeuners sont servis dans les salles communes de l'Ehpad et de l'Unité Alzheimer. Les habitudes et préférences sont respectées.

La brigade de cuisine prépare dans les cuisines de l'établissement des repas adaptés aux goûts et à l'autonomie des résidents. Ils sont servis dans la salle à manger. Vous pouvez donner votre avis sur les menus et la qualité des repas par l'intermédiaire des commissions restauration qui ont lieu à chaque changement de saison et à l'occasion d'enquêtes de satisfaction. N'hésitez pas à faire part de vos remarques à l'équipe, nous nous employons à vous satisfaire.

Toutes les dispositions sont prises pour que soient respectées les prescriptions médicales relatives aux régimes alimentaires. Les menus proposés par VITALREST sont soumis à l'avis d'une diététicienne salariée du prestataire, qui assiste également aux commissions restauration.

La décision d'adopter un régime ou des textures modifiées est une décision pluridisciplinaire présentée, discutée avec le résident et sa famille et réévaluée régulièrement.

Vous pouvez déjeuner à l'extérieur (en informant en avance l'équipe administrative ou les infirmières 48 heures à l'avance).

Horaires

Petit déjeuner : de 8h à 10h

Déjeuner : 12h30

Goûter : 15h30

Dîner : 18h30

Collation de nuit : 22h





Les animations :

Dans le cadre d'un accompagnement global, l'établissement vous apporte une réponse individualisée dans le but d'assurer votre bien-être et votre autonomie tout en favorisant l'expression de votre citoyenneté.

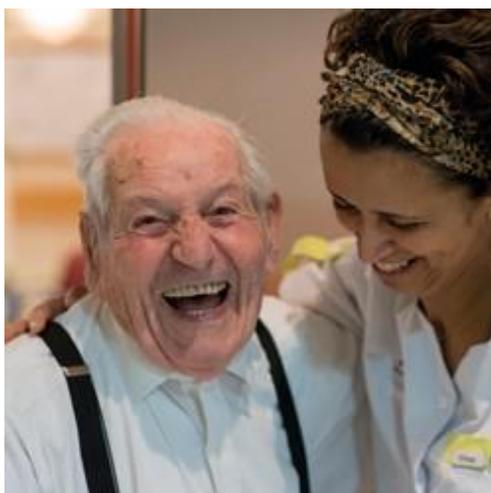
Les accompagnements proposés sont variés et adaptés à vos besoins et attentes et votre programme personnel est construit avec vous dans votre projet personnalisé.



Vous êtes invités à prendre part aux activités suivantes :

- Jeux de société
- Atelier mémoire
- Atelier parole et expression
- Atelier écriture
- Ateliers (bricolage, cuisine, jardinage, ...)
- Chorale
- Loto
- Activité physique adaptée animée par SIEL BLEU et par les kinés
- Courses et sorties culturelles

Des activités de loisirs peuvent être organisées selon les demandes et disponibilités en semaine et pendant les week-ends.





Le culte

La pratique des différents cultes constitue un droit. Si vous souhaitez recevoir la visite d'un ministre ou d'un aumônier de votre confession, vous pouvez en faire la demande auprès des membres de notre équipe.

Pour certaines adaptations de votre quotidien ou certaines volontés spécifiques en lien avec votre religion, nous vous invitons à revenir vers l'équipe pour formuler votre requête.

Un office religieux est organisé tous les samedis à 10h à l'oratoire situé au niveau -1 de l'établissement.

ADRESSES

Père George
BERNARD

Presbytère église Saint
Antoine Les Hauts-
Buttés



Les visites

Il vous est possible d'inviter ou de recevoir quiconque de votre famille ou de vos amis tous les après-midi, de 13h30 à 18h.

En cas de fermeture de l'entrée (entre 21 h et 8 h), vous pouvez joindre les agents de nuit présents au 03.24.53.00.62.

Les visiteurs peuvent venir avec des animaux de compagnie s'ils ne présentent aucun risque sanitaire et de sécurité.

Vous pouvez également les inviter à partager votre déjeuner ou dîner en les inscrivant au préalable à l'accueil. Ils sont également les bienvenus lors d'activités d'animation.

Nous vous rappelons toutefois que toute personne circulant au sein de l'établissement est soumise au respect du règlement de fonctionnement. Une maison de retraite médicalisée est un lieu de vie et un lieu de soins.





Le courrier

Vous pouvez recevoir votre journal ou autre abonnement au sein de l'établissement. Il vous sera distribué dans votre chambre ou mis à votre disposition à l'accueil.

Nous vous invitons à distinguer le courrier personnel du courrier administratif (avis d'imposition par exemple). Pour éviter toute perte, ce dernier peut être laissé à l'accueil, à la disposition du référent administratif désigné à l'admission, avec votre accord. Tout envoi postal fera l'objet d'une facturation complémentaire.



Le dépôt de vos biens et valeurs

Un coffre est à votre disposition pour conserver en toute sécurité vos biens de valeurs. Les modalités et conditions pratiques de ce service sont expliquées dans le règlement de fonctionnement. Il est déconseillé de conserver des objets de valeur dans la chambre.



Le transport

L'établissement organise votre transport lors de sorties, visites programmées par les animatrices.

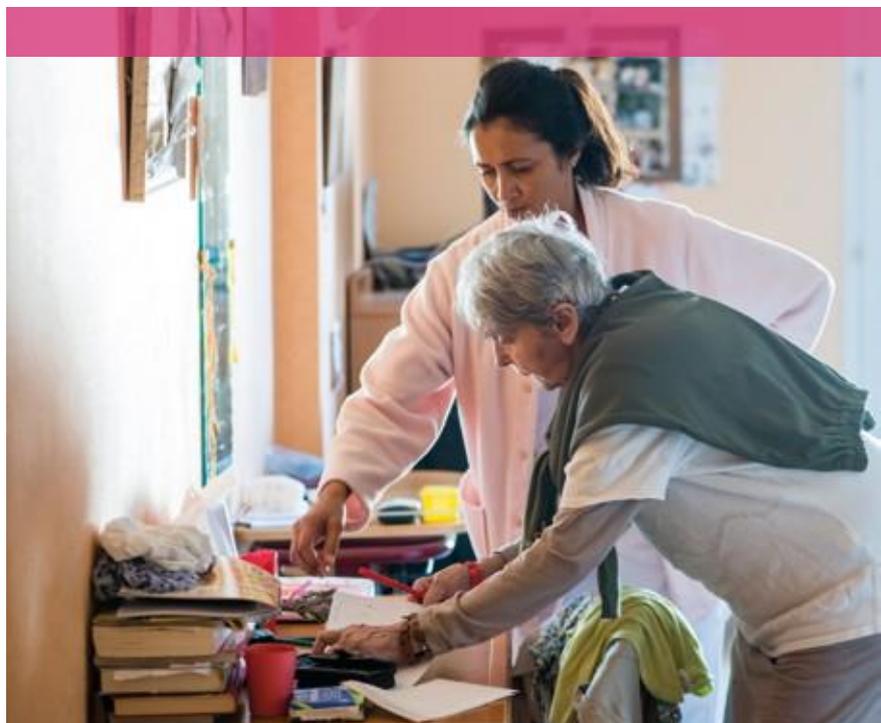
Lors de consultation de professionnels médicaux externes, l'infirmière se chargera de la réservation d'un taxi/VSL/ambulance sauf si un de vos proches souhaite vous y conduire. Dans ce cas, ce dernier se chargera de la prise de rendez-vous et en informera le service.



Les aides aux actes administratifs

Le responsable administratif est à votre disposition pour tout renseignement concernant les aides financières auxquelles vous pourriez être éligible à savoir : les allocations logement, l'aide sociale, un crédit d'impôt.

Toutes ces aides sont soumises aux conditions de ressources.



VOTRE PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT



Vous pouvez devenir membre du Conseil de la Vie Sociale. Ce conseil est une instance collégiale qui donne son avis et émet des propositions sur le fonctionnement de l'établissement ; il a vocation à favoriser la participation des résidents et de leurs familles. Le président et vice-président du CVS sont M. COLLINET et M. JEANNESSON.

31/01/2026

prochaines élections du CVS

Vous pouvez adresser vos questions et remarques sur l'adresse mail ehpad.hauts-buttes@croix-rouge.fr qui est relevée uniquement par vos représentants ou dans la boîte aux lettres ad hoc à l'entrée de la maison.

Les prochaines élections du CVS auront lieu le 31/01/2026. L'animatrice se tiendra à votre disposition pour plus d'information.

Une réunion des familles et des résidents est organisée tous les ans et permet d'échanger sur le fonctionnement de l'établissement, vos souhaits ou besoins.

Un questionnaire de satisfaction vous sera proposé tous les ans et suite à votre accueil dans l'établissement.

La directrice de l'établissement et son équipe se tiennent également à votre disposition pour toute question, souhait ou demande d'échange. Nous vous invitons à prendre rendez-vous.

NOTRE SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Adresse

Les Résidences Saint-Antoine

15 Les Hauts-Buttés

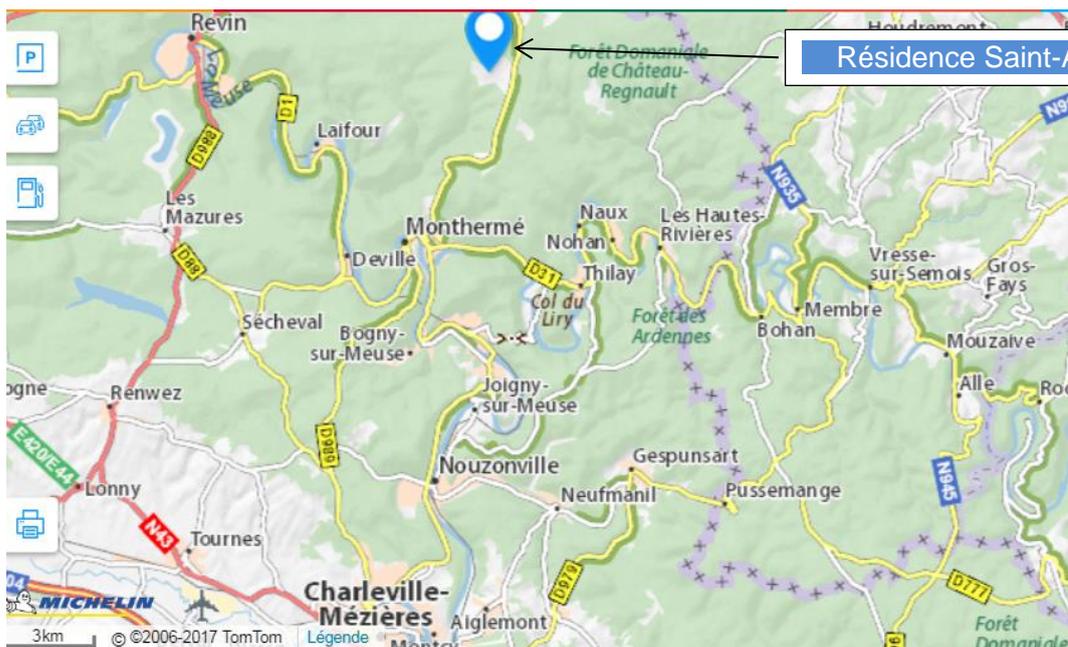
08800 MONTHERME

N° de téléphone : 03 24 53 00 62

Page Facebook : [Facebook EHPAD St Antoine Monthermé](#)

Horaires d'ouverture : 9 h à 17 h

Possibilité d'accès : [Train \(gare de Monthermé\)](#)





croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Retrouvez toutes les informations sur
croix-rouge.fr ou pouvous.croix-rouge.fr

